

Conseil Régional UNSS



18 novembre – salle Paty



Sont présents au CRUNSS:

Mme la Rectrice et Mme la directrice de cabinet

M. Cachat - IA IPR EPS

Pour la DRAJES: Mmes Alves et Delarue

Pour les chefs d'établissement: Mme Fabre et messieurs Courtaud, Lecoq et Thomas.

Pour les élus des AS: Mme Hummel-Azaïs, Messieurs Peuch et Remus

Pour le SNEP: Mme Ledray

Pour le SR: Mme Baret et M. Versaud

Conseil Régional UNSS MAYOTTE

- ◆ Accueil CRUNSS
- ◆ Ouverture par Mme la Rectrice
- ◆ Bilans 2024-25
- ◆ Projet 2025-26
- ◆ Questions diverses

Bilans

ANNÉE 2024-25

Bilan chiffré 2024-25

34 Associations Sportives affiliées:

- 9218 licenciés élèves- 138 ESH déclarés
- **Taux de pénétration 17.7% (23,6 % national)**
- **45.3% de filles (40.2 % national)**

Jeunes officiels:

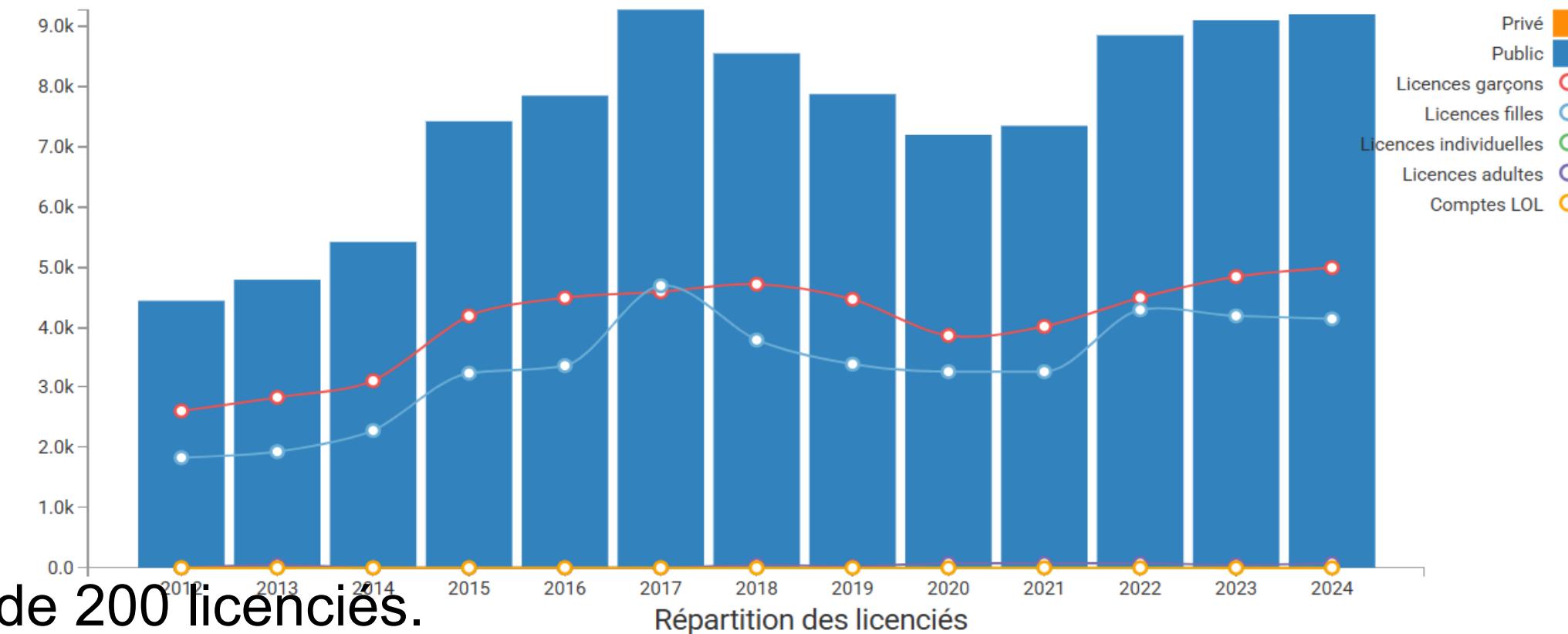
1910 dont 921 filles (48,2%) – 2894 certifications

En fin d'année, en collège 2 AS comptent moins de 200 licenciés.

en lycée 3 AS comptent moins de 100 licenciés.

→ Une prise de licence en hausse par rapport à 2023-24. On se rapproche du record de 2017, malgré toutes les difficultés qu'ont rencontrées les associations sportives causées par le cyclone CHIDO.

Commentaires: Il a été décidé lors du séminaire des coordonnateurs et des élus des AS de refondre les districts afin de résoudre les problèmes d'éloignement des lieux de rencontre des lycées.



Bilan Moral ANNÉE 2024-25

Voté à l'unanimité

Livre dépenses – recettes 2024-25



-Dépenses de **304.160 €**: budget très en hausse par rapport à 2023-24 (228.038€)

-Participation de l'UNSS à hauteur de **123.802€**

-les frais de transport collectif (car, avion) dépassent les **194K€**, dont **128.600€** de bus.

-Les championnats de France représentent un poste important (**87.308 €**)

-les frais de fonctionnement du service régional restent minimes (**11.384 €**)

-60.000 € environ sont en attente de versement (Febecs+ échanges sportifs CD)

→ **46.950€** de « trésorerie » vont permettre de financer les championnats de district/académie 2025-26

→ **9534€** de solidarité UNSS (AS métropolitaines seront versées au budget 2025-26)

→ la solidarité Chido inter-services a été bénéfique. Des dotations textiles UNSS sont en attente (**6000€**)

→ question de la migration du bureau de PT vers GT.... Ce qui conduira à une hausse des frais de fonctionnement, à moins d'être hébergé par le rectorat.



	351 109,86 €	351 109,86 €	
ORGANISATION - SPORTIF	76 967,72 €	105 000,00 €	Conseil Départemental
matériel sportif	33 505,77 €	85 000,00 €	subvention générale (sub 2024)
nourriture-eau	11 426,29 €	20 000,00 €	échanges sportifs
Prestataires	13 701,08 €	61 000,00 €	DRAJES
Carburant	391,49 €	40 000,00 €	déplacements hors Mayotte (3 febecs 2025)
Récompenses - textiles	13 189,00 €	21 000,00 €	sport nature(sub 2024)
Locations	3 274,09 €		
Transports collectifs	700,00 €	54 500,00 €	ANS
Sécurité-secours	780,00 €	30 000,00 €	PSF- Tous JO+ Sport partagé (sub 2024)
DEPENSES Championnats hors Mayotte	87 308,40 €	9 500,00 €	Impact 2024
billets avion - transports métropole	65 466,95 €	15 000,00 €	PST- Sport partagé (sub 2024)
hébergement restauration	14 191,02 €		
reversement aux AS non aidés	3 500,00 €	123 802,86 €	Financements UNSS
location véhicule	1 155,23 €	97 422,00 €	subvention annuelle
aide aux jours de carence (50€/j)	2 995,20 €	14 185,64 €	participation IA/ CF2024-25
FONCTIONNEMENT	11 283,71 €	2 167,46 €	solidarité Mayotte
communication	1 161,64 €	10 027,76 €	rbrst achat race result
frais bancaires	545,30 €		
secrétariats abonnements	626,41 €	3 000,00 €	DAAC festival de danse
Achats divers	2 151,17 €		
secrétariats achat matériel info	479,98 €	2 057,00 €	Participations AS Raid-festival
téléphonie-internet	2 119,21 €		
Loyers	4 200,00 €	1 750,00 €	Mécénat SFR
TRANSPORT DES AS intra Mayotte	128 600,15 €		
REPORT 2025-26	46 949,88 €	Attente Drajes Febecs Attente CD déplacements HT Solidarité AS transférée en 2025-26: 9533,95€	

Interventions:

-Sur l'importance du budget consacré au transport: -

* peut-on amender le contrat du CD avec Transdev pour inclure les transports UNSS?

*explications sur l'inflation du prix des transports liée à l'augmentation des charges des transporteurs (casse, assurance, primes de risque versées aux chauffeurs)

*la caribus n'est toujours pas opérationnelle c'àd qu'elle n'est aujourd'hui pas en mesure d'accueillir des volumes d'élève importants sur la ligne côtière.

Versement des Febecs:

*le retard de versement des febecs attribués pour les CF 2025 est dû à des dysfonctionnements sur le virement des sommes par la préfecture.

Subvention 2025 échanges sportifs par le CD:

Un dossier a été envoyé dernièrement. Un arrêté d'attribution a été signé. La somme escomptée avoisine les 20K€

Report de trésorerie:

Permettra d'abonder au financement des championnats de district et d'académie 2025-26

Bilan Financier ANNÉE 2024-25

Voté à l'unanimité

Bilans

1^{er} trimestre 2025-26

L'activité des AS au 1^{er} trimestre: la rencontre au cœur du projet académique

48 rencontres organisées sur les 9 mercredis depuis le 17 septembre (sont exclues les veilles de vacances)

23 activités physiques et sportives pratiquées

La Journée Nationale du Sport Scolaire, coorganisée avec des partenaires, a accueilli environ 150 élèves à Sohoa - plus de 4000 en intra-muros

Le Cross académique a mobilisé 1000 coureurs et 130 jeunes officiels (34 AS)

Le 1^{er} trail (district SUD) coorganisé avec le comité d'athlétisme, a mobilisé 130 élèves (6 AS)



Les activités de pleine nature

Bilan 1^{er} trimestre:

- cross académique du 05/11: **1000 élèves + 130 JO**
- 1^{ère} marche/trail du district SUD: **130 élèves**, les 3 autres sont à venir.
- Initiation vélo (SRAV): (6 évènements) soit **297 élèves** mobilisés.
- Kayak découverte: (3 évènements) soit **127 élèves** mobilisés
- Course d'orientation: (3 évènements) soit **218 élèves** mobilisés
- Kayak compétition: (3 évènements) soit **73 élèves** mobilisés

Evolutions des décisions présentées lors de la réunion de rentrée:

- 1- **Maintien du calendrier « classique » avec des finales académiques collège et lycées (report trésorerie 2024-25+ solidarité post-chido qui financeront le transport des AS)**
- 2- **Coupe franche maintenue pour les Championnats de France et les inter-académiques avec la Réunion:** Les As ne seront pas accompagnées par le service régional UNSS.
La direction nationale maintient son aide au déplacement.
Nous n'avons pas encore de visibilité pour les febecs 2026 qui seront attribués par la DRAJES
- 3- **Un « rattrapage » des projets déposés dans le cadre de l'ANS PST:** 15000€ re-demandés pour la lutte contre la violence avec comme support la pratique du hip-hop et de l'ultimate
- 5- **Festival de danse sur 2j à reconsidérer.**

POINT FINANCES avec réorientation du projet aux vacances d'hiver.

Interventions:

Les représentants des AS insistent sur l'importance pour la dynamique des AS et le rayonnement de Mayotte de participer à des actions hors territoire. Le SR comprend l'argumentaire et précise que les rencontres inter-académiques constituent une voie intéressante eu égard aux coûts de transport et d'hébergement (3 j seulement à prévoir sur place à la Réunion).

Tout le monde s'accorde à dire que le transport intra-Mayotte qui permet la rencontre est fondamental pour l'épanouissement des jeunes qui ne connaissent pas pour la plupart leurs voisins et avec lesquels ils peuvent parfois entretenir des relations conflictuelles. Le financement du conseil départemental est à ce titre incontournable pour rendre possible les rencontres inter-établissement. .

Le montant des Febecs 2026 n'est pas encore connu.

L'émancipation des filles par la participation aux rencontres est également à encourager.

Il est rappelé qu'on ne déplore aucun conflit ou incident violent à l'occasion des rencontres UNSS l'an dernier.

Bilan- prise de licence du 1^{er} Trimestre (au 13/11/2025)

34 Associations Sportives affiliées:

- 6752 licenciés élèves- 68 ESH déclarés

-Taux de pénétration global 13,3% (18,2 % national)

- 42,4% de filles (40.1 % national)

Jeunes officiels:

1412 dont 655 filles (46,4%) – 2282 certifications

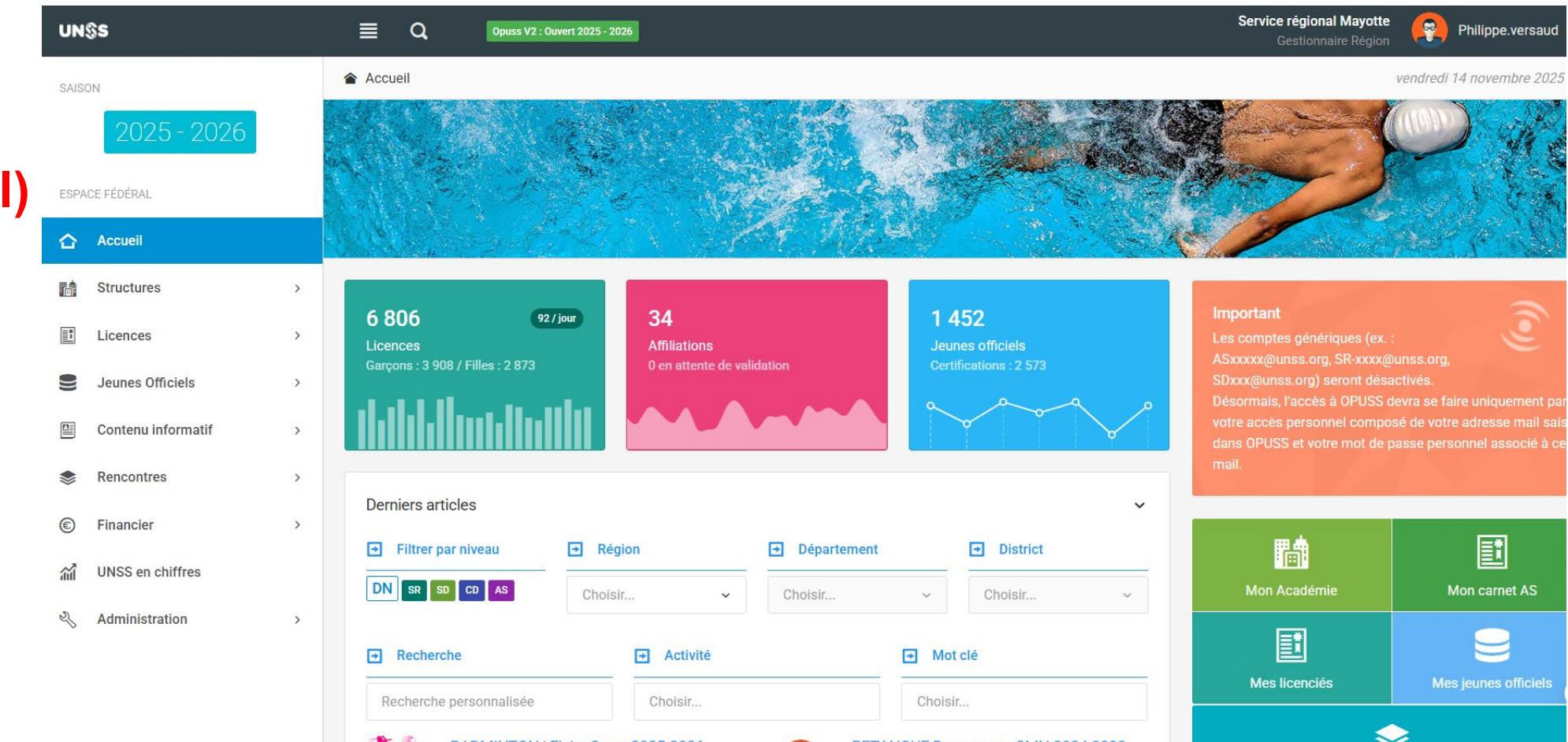
En collège 6 AS comptent moins de 200 licenciés.

En lycée 6 AS comptent moins de 100 licenciés.

En collège, 5551 élèves licenciés – 246 animateurs soit 23 élèves/ animateur

En lycée, 1283 élèves licenciés – 88 animateurs soit 15 élèves/ animateur

Au total, 21 élèves/animateur contre 25,4 en métropole (31,56 en fin d'année)



→ Une prise de licence en hausse par rapport à 2024-25 à la même date (+92 élèves) mais elle a été beaucoup plus régulière depuis la fin de l'affiliation, en lien avec l'activité du calendrier, plus précoce.

Interventions:

Le SR insiste sur l'importance de licencier tous les élèves qui participent à l'AS, même à l'occasion d'un évènement isolé.

Le questionnement de la fréquentation des élèves à l'AS est plutôt centré sur la participation aux rencontres organisées par le SR.

Pour ce début d'année:

Le taux de pénétration en collège (nombre de licenciés/ nombre d'élèves scolarisés) est de 18,2% au 18/11

Le taux de pénétration en lycée (nombre de licenciés/ nombre d'élèves scolarisés) est de 6,4% au 18/11

Le taux de pénétration globale est de 13,3%

Une rupture dans la prise de licence est observée à partir de janvier. Le SR alerte sur le maintien de l'engouement des élèves pour l'AS tout au long de l'année: prévoir des évènements toute l'année?

Ne pas oublier de licencier pour ces occasions (évènement des filles, évènements intra-muros...).

L'activité des lycées au 1^{er} trimestre

Globalement peu de mobilisation des lycéens lors des rencontres, de nombreuses journées sont annulées...

Les activités mélangées avec les collégiens

Kayak « compétitif » : aucun lycée

Kayak découverte : LPO des lumières - LPO Kahani

SRAV : LPO Kahani

Trail du SUD : LPO Dembéni + LPO Sada

Formation JEcoresp : LPO Tsararano

Formation JR : aucun lycée

JNSS : LPO Kahani

Sport partagé : aucun lycée

Cross : Tous les lycées mobilisés.

Journée des filles : LPO Kahani et LPO des lumières

Les rencontres uniquement entre lycéens

Basket-ball (7 lycées concernés : 4 SUD/OUEST et 3 EST-NORD)

- Garçons Sud + OUEST : LPO Kahani, LPO Dembéni, LPO du Nord
- Garçons EST + NORD : **annulée** le 01/10
- Filles SUD + OUEST: **annulée** (12-11)
- Filles EST + NORD: LPT et LPO Bamana

HB: Pas de rencontre HB du fait d'un manque d'équipe. **Proposition du Sandball ouvert à tous les lycéens (le 14 janvier)**

Futsal:

- filles: LPO Dembeni, LPO du Nord
- garçons : **Annulation** futsal est/nord, Futsal sud Bandrélé, Dembéni, Chirongui, Sada, Futsal ouest : Kahani et LPO du Nord



Interventions:

Question récurrente depuis de nombreuses années comme le souligne le représentant des chefs d'établissement de lycée. Il estime que:

- La question de l'absence d'internat est cruciale
- Problème de liberté des élèves le mercredi AM doit également être considéré (cours, activités...)

Le SR confirme mais la prise de licence sur les créneaux de semaine pour l'AS intra-muros est également à interroger.

C'est le travail du SR que d'essayer de comprendre les raisons de la désaffection et d'aider les AS à les surmonter.

Perspectives

ANNÉE 2025-26

1- Développement de la pratique sportive: Les activités de pleine nature

« Un calendrier ambitieux, articulé entre les différentes activités »

Pratique du canoë-kayak: 3 formats de rencontres (découverte, compétition et éco-responsable)

→ Difficultés de mise en œuvre liées à la nouveauté (lycée + clg) et matérielles (suite CHIDO, cambriolages...)

→ solutions proposées: implanter sur la base d'Acoua pour district OUEST

implanter sur la base de Petite Terre pour district NORD et EST

Pratique de l'athlétisme: diversité des pratiques (trail, cross, laser run, EPMT, beach athlé, relais, jeux de l'UNSS)

→ Difficultés structurelles (stades..) pour proposer une athlétisme « classique »

→ Peu d'AS concernées en athlétisme (6 clg+1LPO): les nouvelles pratiques, accessibles au plus grand nombre, peuvent créer un appel d'air

→ Une collaboration fructueuse avec le comité d'athlétisme qui s'appuie sur l'activité des AS pour organiser et se développer

Le raid: une activité porteuse qui alimente les activités connexes au sein des districts (Laser run, canoë-Kayak, trail, course d'orientation, SRAV élargi)



2- l'engagement associatif

- **Extinction progressive de la dette:** entretenir une relation saine entre la direction nationale UNSS et le territoire- 4 AS encore débitrices pour 10,5K€ (Legta Coconi, Clg Sada, Clg Mgombani, LP Dzoumognié)
- **Formations secrétaires et trésoriers des AS:** le 23/09 à Tsararano. A prévoir: formation trésoriers en janvier en lien avec la Drajes
- Rythmer l'année avec une information sur les échéances (AG, CD, demandes de subvention, bilans AG district...)

Pour aider les AS:

- ➡ **Mieux informer les chef(fe)s d'établissement président(e)s des AS** sur l'association sportive (OPUSS, possibilités et enjeux pédagogiques, fonctionnement...). Installer une CACE?
- ➡ **Rappeler le cadre prévu dans les textes pour les activités de l'UNSS** (cf Règlement intérieur de l'UNSS)
- ➡ **Sanctuariser le mercredi AM comme l'espace de la rencontre:** pour un élève et son prof animateur, la rencontre ne concerne que 2 voire 3 mercredis sur l'année (hors plein-air) d'où l'importance de libérer les uns et les autres sur ces dates. Pour info, les mercredis avant les vacances sont libérés sur le calendrier (moments de tension).



2- l'engagement associatif

Rappel des bases de notre action à l'UNSS: son Règlement Intérieur décret n° 2015-784 du 29 juin 2015

Article I.1.1 L'association s'engage à mettre les cadres nécessaires à disposition des organisateurs des rencontres de l'UNSS à tous les niveaux.

Article III.1.21 Conformément aux directives du ministère de l'Education Nationale développées dans la note de service n° 87-379 du 1er décembre 1987, les associations sportives adhérentes construisent le programme de leurs activités selon les principes généraux et orientations développées par l'UNSSLeurs actions et programmes s'articulent avec les projets arrêtés, dans le cadre de ces orientations, au plan des districts.Enfin, d'une manière générale, l'action de l'association doit justifier d'une cohérence avec le projet pédagogique d'éducation physique et sportive de l'établissement et le projet d'établissement.

Article III.1.22 L'encadrement de l'association sportive est assuré pour l'essentiel par les enseignants d'éducation physique et sportive dans le cadre du forfait horaire de trois heures hebdomadaires compris dans leurs obligations de service. Ces obligations engagent ces personnels à assurer la gestion et l'animation de l'association sportive pour l'ensemble de ses activités et des rencontres tout au long de l'année scolaire.

Article III.1.23 Chaque association sportive a la charge d'élaborer un projet susceptible d'obtenir la participation du plus grand nombre d'élèves de l'établissement, en tenant compte de la diversité du public concerné et en offrant des activités sur la totalité de l'année scolaire. Il est indispensable que soient proposées des rencontres permettant aux jeunes de s'exprimer et de progresser en retrouvant des adversaires de leur niveau.

Article III.1.24 Le projet est élaboré sur l'initiative du chef d'établissement, Président de l'association sportive. Il est arrêté dans le cadre du projet d'établissement par le comité directeur de l'association et soumis, pour accord, au conseil d'administration de l'établissement. Cette double tutelle, comité directeur et conseil d'administration, a pour objet d'une part le respect des orientations prises par les membres de l'association sportive et le respect des objectifs du projet d'établissement d'autre part. Le projet de l'AS et le projet de district de district doivent s'inscrire dans une logique d'action prenant en compte des activités pratiquées par les établissements du district et des activités nouvelles en faisant de la rencontre inter établissement le point d'appui d'une réelle dynamique.

- les enseignants d'EPS sont mobilisés dans le cadre de leur forfait de 3h à la gestion et l'animation des activités de l'AS et des rencontres tout au long de l'année scolaire.
- nécessité d'une programmation au sein des AS en lien avec les projets de district et académique, garants de la rencontre inter-établissement
- si la pratique intra-muros permet l'entraînement et la formation des élèves, la rencontre inter-établissement doit rester le point d'appui de la dynamique des AS.
- les problématiques de transport, d'implantations et des marées nous conduisent parfois à étendre le moment de la rencontre au mercredi matin; les enseignants d'EPS restent lors de ces moments au contact de leurs élèves, en activité.

2- l'engagement associatif

A partir du décret n°2014-460 du 7 mai 2014:

Participation des enseignants d'EPS aux activités sportives scolaires volontaires des élèves

Article 3

Les enseignants d'éducation physique et sportive mentionnés à l'article 1er participent à l'organisation et au développement de l'association sportive de l'établissement dans lequel ils sont affectés et à l'entraînement de ses membres.

Si le volume d'activité de cette association, apprécié par la rectrice d'académie, est insuffisant, l'enseignant d'éducation physique et sportive peut participer à l'activité de l'association d'un autre établissement de l'académie.

Interventions:

- Sur la question des formations DRAJES: la drajes insiste sur 2 moments de formation:
 - -l'un au format utilisé l'an dernier pour les appels à projet ANS , FDVA2? Febecs.... Organisé par le SR le 29 janvier; les trésoriers volontaires seront invités.
-L'autre pour former les volontaires à l'élaboration du projet afin d'éviter d'être retoqué parce que l'AAP est mal renseigné.
- Sur la question de formation des secrétaires et trésoriers de début d'année: le SR s'interroge sur la pertinence du maintien de ce moment au regard des absents cette année. Les représentants des AS .militent pour une réunion destinée seulement aux volontaires, sur inscription préalable. Un accueil pour les néos plus tardif est également demandé.
- Sur la question de l'information aux chef(fe)s d'établissement: les représentants des chefs d'établissement estiment que le moment opportun pourrait être celui des réunions de bassin où ils sont tous présents. Il sera suffisant.

3- programme « tous JO »

1-Mise en place pour la première fois du « **programme Jeunes écoresponsables** » avec des interventions d'experts sur les thématiques de préservation de la bio-diversité:

- 5 AS identifiées (Clg Tsingoni, Ouangani, Koungou, LPO Tsararano et Kahani)
- Un lien établi avec les éco-délégués pour faire vivre la thématique dans les établissements
- Apprentissage du kayak et du savoir nager (journée annulée suite aux orages mais 60 élèves mobilisés)

2- A venir: journée formations JO le mercredi 26/11 dans de nombreuses activités

3- Les retours **des jeunes reporters** sur les réseaux sociaux (YOUTUBE, INSTA...): un travail de qualité.

Un partenariat est posé avec le CLEMI et avec Mayotte la Première. Baisse de la fréquentation des jeunes reporters: 50 élèves- 5 AS à la formation à Majicavo (120 l'an dernier)

4- Formation et mise en activité de **Jeunes Organisateurs** à l'occasion du cross académique (sections EPPCS des lycées de Kahani et Tsararano et lycées des métiers de la sécurité de Sada) et lors des futurs trails

5- La question des **jeunes dirigeants** reste malheureusement en suspens.... Le manque de moyens nous contraint à ne pas développer pour l'instant la thématique (installer une formation avec la Réunion? Lors d'une sortie « récompense »?)

4- Le sport partagé: doit rester une priorité

- **Seulement 2 AS engagées en Sport Partagé Multi-Activité (clg de Ouangani et Koungou)**
- **120 élèves engagés au cross partagé (14 AS collège)**

- Mise à disposition de matériel aux AS (Kits boccia, sarbacane)
- Présentation systématique d'activités handisport lors des grands évènements (JNSS, Cross)
- Partenariat avec les associations mahoraises engagées sur la thématique (PSL)
- Prévoir des places dédiées pour le sport partagé dans un maximum d'activités (escalade, golf, laser run, cross, athlétisme...)
- Créer des leviers qui poussent les AS à s'engager sur la thématique



Interventions: les professeurs EPS et les administrations des établissements ont du mal à identifier les Elèves en Situation de Handicap. Il faut continuer le travail de promotion des activités partagées et les valoriser davantage.

5- Le sport et les filles

Les journées dédiées aux filles posées au calendrier

Des financements dédiés via l'ANS PSF.

La 1^{ère} journée a été une réussite mais doit se généraliser dans tous les districts afin de devenir un évènement de district.

- NORD+ EST: 104 jeunes filles
- OUEST: 86 jeunes filles

➡ 2 journées encore au calendrier

Le taux de licenciées filles à Mayotte

42.46% en ce début d'année alors que 44.88% de filles licenciées à la même date l'an passé (soit 2,42% de baisse).

➡ Vigilance à maintenir!

Interventions: il est rappelé aux élus des AS qu'il n'est absolument pas possible de faire venir les élèves sur des évènements UNSS sans qu'elles ne soient licenciées. La question de « la licence gratuite » est au centre des débats: ce sont des décisions qui appartiennent au comité directeur. Les évènements en direction des filles ont pour vocation à faire venir des filles non encore licenciées à L'AS. On peut donc considérer que pour les attirer, il vaut mieux permettre gratuitement leur venue, ou proposer 1 licenciée invite 1 non licenciée....

6- Les relations avec le milieu sportif/ associatif mahorais

L'idée est de maintenir un lien avec les acteurs locaux afin de s'enrichir mutuellement de nos dynamiques:

- le CROS: participation à la Journée Nationale du Sport Scolaire 2025 et au Cross académique
- les clubs: profiter des ressources (Mayotte escalade) et aider au développement de l'activité (zazatsara athlétisme)
- les comités: passerelles jeunes arbitres et question des sections sportives
- profiter de l'expertise des associations locales: naturalistes, PSL, EEDD 976, GEPOOMAY, ARS... afin de former les licenciés, notamment dans les rôles de jeunes officiels (écoresponsables, reporters, secouristes...)

Bilan Moral ANNÉE 2024-25

Voté à l'unanimité



Questions diverses



- Comment faire en sorte de diminuer les forfait UNSS ? Les sources de revenu par tête sont différentes de celles en métropole et l'accès aux rencontres également (timings serrés, pas de compétitivité des transports en commun, avion obligatoire pour les rencontres inter acad et nationales)

Cette question des forfaits est portée depuis longtemps par le SR Mayotte. Les avancées: plafonnement à 2900€ du forfait.

Rappel: année 2024-25 blanche (chido) – forfait REP+ divisés par 2.

- est il possible de re répartir les journées de rencontre en fonction notamment du pourcentage d'adhérents ? (Foot vs. Raid essentiellement. Savoir nager qui est une volonté nationale mais pas raccord avec le budget de l'année vs. Les besoins urgents de l'acad)

La programmation sera discutée lors du séminaire des coordos /élus des AS. Le budget guide les décisions concernant le nombre de rencontres. Attention à ne pas créer des déséquilibres dans les pratiques sportives (nombre minimum de rencontres/licencié)

- est il possible de rendre le matériel prétable plus lisible ? (Accès sans modif à un doc partagé du matériel en stock, prêté, dispo) est il possible de prêter durablement certains matériels (comme les pistolets laser) ou est ce que les établissements doivent s'équiper d'eux mêmes (des idées de subventions peuvent être pour orienter les collègues) ?

Le Sr n'a pas pour fonction de prêter du matériel sportif. Pour dynamiser, implanter sur tout le territoire, il est amené à mettre à disposition le matériel (VTT, Pistolets laser...) mais ces échanges prennent beaucoup de temps. Il est important que les AS s'équipent via les subventions ANS. Un drive dédié avec le matériel mutualisé sera transmis aux AS.

- peut on trouver un moyen pour avoir plus de (budget) rencontre ? Comment appuyer vos demandes de fonds auprès de Mayotte ou de l'UNSS Nationale ? C'est le pb n1, vous êtes deux au SR à essayer d'en avoir mais si les collègues EPS vous appuient on sera beaucoup plus nombreux et influents. Ils comprendront l'importance et le nb réel de collègues (et élèves) concernés

Le meilleur moyen est de montrer aux partenaires notre dynamisme via la prise de licence et la participation aux rencontres. Il nous faut également investir toutes les thématiques nationales: formation des JO, inclusion, sport et les filles, écoresponsabilité...

- L'absence du festival de danse créée beaucoup de frustration chez les collègues. C'est l'exemple d'évènement fédérateur qui fait du bien à chacun... et pour lesquelles les collègues sont prêts à se battre pour avoir des subventions

Cette question est à l'étude. Une fois la question des finances sécurisée (coût du festival 2025 - 18950,29€), peut-être faudra-t-il envisager un autre format plus court? sans partenaire?

Des As autonomes en nourriture? Pour info, la participation élève était de 5€ par participant.

- Par ricochet vient la question du raid sur 2j

Il est rappelé que ce ne sont pas les mêmes enjeux: « les élèves raid » ont beaucoup d'évènements plein air au calendrier, 2 raid sur 1j sont également programmés, des perspectives à la Réunion sont dans les tuyaux. Si les finances le permettent, on mobilisera les référents sur cette question.

- peut on repousser les 1e rencontres pour laisser le temps aux AS de se lancer dans les établissements ?

Oui. La première partie de l'année sera consacrée aux découvertes (SRAV, savoir pagayer). Les erreurs de programmation seront gommées pour le prochain calendrier (étudiées lors du séminaire coordos- élus des AS en avril).